



Compte rendu du CHSCT /DUERP/PAP du 25/06/19

Début des débats 09h30.

Le médecin de prévention de Pantin (Mme Duclos) et l'ISST étaient présents.

Après la lecture des liminaires des OS (voir celle de Solidaires en pièce jointe), le Directeur a apporté certains éléments de réponse.

Monsieur Girard a évoqué les points suivants :

- Les réponses apportées par la SRP suite à la rencontre avec les OS le 12/06
- La période de 14 mois à venir qui permettra de finaliser la convergence des plateformes, les questions sont sur la table et non fermées.
- L'agenda social (il n'y a pas que la DIS qui est concernée, DRFIP et SRP). Il faut définir les questions et les intervenants pour fixer un GT.
- Les réformes en cours à la DGFIP y compris la géographie revisitée
- Le rôle des CIS dans le réseau des plateformes de la DGFIP
- Le rééquilibrage des flux CIS/CC à organiser dans les semaines à venir

L'ordre du jour fut ensuite déroulé.

1/ Approbation des PV des deux derniers CHSCT

2/ Un point de discussion sur le stage de gestion du stress organisé à Lille en juin.

Cette formation de deux jours est globalement bien perçue par les stagiaires.

La première journée fut très positivement appréciée (technique et gestion du stress) .

La deuxième journée l'est également dans sa partie relative au RPS (risques psycho-sociaux), la partie relative aux instances (CHSCT) le fut moins.

Le stage sera revu légèrement dans son contenu et décliné à Nancy prochainement.

Les mêmes intervenant vont animer une session d'une journée sur les RPS à Rouen .

Le CHSCT a voté un financement à 50 % du coût de ces actions de formation.

3/Les dépenses programmées lors des précédentes réunions sont confirmées.

Il s'agit des dépenses suivantes :

- nettoyage des moquettes (3 sites) et des éléments de climatisation
- pose de stores à Lille
- des souris ergonomiques
- étagère à Nancy
- galettes pilâtes à Nancy
- achat d'un Jabra Noise supplémentaire à Nancy
- stages « gestes qui sauvent » et « gestes et postures » à Nancy
- stage gestion des situations difficiles au téléphone à Rouen

Suite à ces dépenses, le CHSCT dispose encore d'environ 5000 euros pour les dépenses à engager d'ici la fin 2019.

4/Un point sur les incidents/chocs acoustiques fut débattu.

Les derniers incidents furent examinés par les membres du CHSCT.

Les autocoms des trois sites et certains équipements de SFR (posés en amont des PABX) seront changés.

Toutefois aucun calendrier précis n'est fixé.

L'audit qui a été décidé lors du CHSCT du 10 mai 2019 n'est toujours pas non plus planifié ni construit dans son cahier des charges. Il devrait intervenir après l'installation des nouveaux autocopies et après une période d'observation de fonctionnement de ces équipements neufs.

Le partenariat avec des ORL est toujours au point mort, la direction a des difficultés pour le mettre en place. Des contacts doivent être engagés avec le correspondant régional des médecins de prévention voir du médecin coordinateur national du secrétariat général.

Le télétravail à la DIS fut aussi abordé.

Le directeur a choisi de temporiser son élargissement à la DIS (initialement prévu en septembre 2019).

Plusieurs difficultés sont présentes :

- problème d'approvisionnement en ordinateur portables pour le domicile des agents
- réticence du bureau SRH-2C afin d'autoriser la généralisation du télétravail pour les agents des plateformes

- expertises techniques à mener sur au choc acoustique subi par un agent en position de télétravail, notamment sur l'installation électrique du domicile de celui-ci.

Aucune date de mise en place ne fut avancée sur ce sujet.

L'agent devra délivrer une attestation indiquant que son installation électrique est conforme.

Un message sur le SVI est envisagé afin d'inviter les usagers à couper les dispositifs pouvant interférer sur la qualité des communications (haut parleur, kit mains libres, etc.).

De même, le directeur a répété les consignes à tenir lors de communications dégradées (contre-appel).

5/L'observatoire interne DGFIP.

Les résultats sont catastrophiques, monsieur le Directeur a essayé de nuancer ce bilan particulièrement mauvais.

Pour Solidaires ils sont le reflet des réformes successives imposées par la direction générale pour adapter les services locaux aux suppressions de postes, les regroupements et les fermetures de services qui sont très mal vécus par les personnels.

Les 134 620 agents du Ministère ont été invités à participer. Au sein de la DGFIP le taux de participation est de 36 % soit environ un agent sur trois.

Les agents de la DGFIP sont 69 % à trouver que la DGFIP évolue trop rapidement et ils sont 76 % à trouver que ces évolutions sont négatives. D'ailleurs 76 % des agents n'ont pas confiance quant à leur avenir au sein de la DGFIP. 61 % des agents trouvent que leur motivation au travail diminue.

Malgré tout leur attachement au ministère est fort, ils sont 63 % à être satisfait de travailler au MEF. Il est à noter avec une baisse de 9 % par rapport au dernier observatoire. Cela veut dire que presque 1 agent sur 10 n'est plus satisfait cette année de travailler au sein de ce ministère.

Quant à leur qualité de vie au travail, ils/elles sont presque un agent sur trois à l'évaluer d'une note

inférieure à 5 :

- 68 % des agents ne sentent pas reconnus dans leur travail.
- 72 % ne sont pas satisfaits de leurs conditions d'avancement, de promotion.

L'ascenseur social se meurt à la DGFIP.

Pour Solidaires ces résultats démontrent l'ambiance et le quotidien difficiles que supportent actuellement les agents des finances publiques. Cependant ils ne nous apprennent rien de nouveau par rapport aux remontées que nous avons de nos collègues des centres d'appels en général.

Malgré les résultats inquiétants de cet observatoire la géographie revisitée a été dévoilée dans le but de continuer à faire, avec moins de moyens et d'effectifs sans prendre en compte les risques psychosociaux.

6/ calendrier des instances .

Le prochain CHSCT est programmé le 27/09 (réunion préparatoire le 20/09).

7/DUERP 2019/2020

Une analyse du document directionnel fut présentée par madame Guegano.

Un nouveau risque est apparu, classé en B, suite à la survenance des chocs/incidents acoustiques.

8/ Le PAP

Le plan annuel de prévention fut soumis à avis des membres .

La parité administrative a voté « pour », la CFDT et la CGT se sont abstenus.

Les élus Solidaires ont voté « contre ».

L'avis "contre" de Solidaires sur le PAP s'explique uniquement par le fait que des mesures de préventions ont été mises en place pour lutter contre les incidents/chocs acoustiques mais qu'à ce jour, le risque perdure, les multiples accidents acoustiques récents le démontre.

Des mesures de préventions sont certes annoncées, elles seront certainement utiles pour trouver les solutions qui feront cesser ce risque grave.

Toutefois, le calendrier de mesures de prévention n'est pas clairement fixé alors que ces incidents sont présents depuis plus de 12 mois à la DIS.

Le calendrier de changements des autocomes et des remplacements d'équipements par SFR est inconnu à ce jour.

De même, le contenu et la date de l'audit technique ne sont pas fixés.

Solidaires considère que certaines mesures sont également absentes du PAP.

Nous désirons avoir des retours précis de la part d'OBS et de SFR sur les analyses effectuées sur les multiples incidents pour lesquels ils ont été sollicités.

Nous souhaitons qu'une analyse complète des installations soit immédiatement lancée (examen des réseaux électriques, informatiques, téléphoniques).

Les services informatiques de la DGFIP n'étant pas compétents pour pratiquer une telle analyse, il nous apparaît toujours indispensable que cette mission soit confiée à une entreprise spécialisée dans ce domaine, entité extérieure au marché téléphonique en cours.

Pour résumer, les mesures de prévention contenues dans le PAP (actuelles et futures) ne permettent pas d'éliminer à court terme ce risque majeur pour la santé des agents du CIS.

9/Le Tableau de Bord de Veille Sanitaire de la DIS est similaire à celui de l'année dernière et ne soulève aucun point de vigilance particulier.

10/ Questions diverses

- Les DUERP/PAP de la DIS seront repris par les DRFIP/DDFIP d'accueil au 01/09/2020
- Les statistiques des ambianceurs (Jabra noise) seront fournies aux OS pour analyses.
- Des mesures de préventions sur les bruits ambiants sont envisagées (organisation courriel au sein des plateaux téléphoniques, pauses à prendre dans les espaces dédiés, etc.).
- Une augmentation du temps inter appels est demandé à la direction.
- Le CTL «rapport de gestion 2018» initialement prévu le 27/06 est reporté à la rentrée. .Une date est à fixer pour la tenue de ce CTL.